

Résolution sur l'affaire des éditeurs disparus à Hong Kong

2016/2558(RSP) - 04/02/2016 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté une résolution sur l'affaire des éditeurs disparus à Hong Kong.

Le texte adopté en plénière avait été déposé en tant que résolution commune par les groupes PPE, S&D, ECR, ALDE, Verts/ALE et EFDD.

Les députés rappellent que 5 libraires (Lui Bo, Gui Minhai, Zhang Zhiping, Lin Rongji et Lee Po), dont 4 résidents de Hong Kong et un non-résident, liés à l'éditeur et libraire *Mighty Current* réputé critique envers Pékin, ont disparu dans des circonstances mystérieuses. Certains sont citoyens de l'Union et selon des allégations convaincantes de la presse et des organisations des droits de l'homme, ces libraires ont été enlevés par les autorités de Chine continentale.

Extrêmement préoccupé par cette situation, le Parlement demande la publication immédiate d'informations détaillées sur l'état de santé de Lee Po et de Gui Minhai (les libraires européens) et sur le lieu où ils se trouvent, et qu'ils soient libérés sans plus attendre en même temps que les 3 autres.

Il invite les autorités compétentes de la Chine, de Hong Kong et de la Thaïlande à enquêter et à faire la lumière sur les circonstances de ces disparitions et condamne fermement toutes les violations des droits de l'homme, en particulier les arrestations arbitraires, les transferts illégaux, les aveux forcés, etc. en Chine. Il demande qu'il soit immédiatement mis fin aux actes de violation des droits de l'homme et d'intimidation politique.

Loi sur les ONG étrangères : les députés se disent vivement préoccupés par l'imminence du projet de loi sur la gestion des ONG étrangères qui réduira sensiblement la liberté d'association et d'expression dans le pays, en interdisant les ONG étrangères qui ne sont pas immatriculées auprès du ministère chinois de la sécurité publique.

Les autorités chinoises sont appelées à revoir en profondeur ce projet de loi afin de le mettre en conformité avec les normes internationales en matière de droits de l'homme. De même, il s'inquiète du nouveau projet de loi sur la cybersécurité qui renforcerait et institutionnaliserait les pratiques de censure et de surveillance du cyberspace.

De manière générale, le Parlement est convaincu que des relations fortes et permanentes entre l'Union et la Chine offriront un cadre efficace pour un dialogue mûr, constructif et ouvert sur les droits de l'homme, reposant sur le respect mutuel.